



41000 BLOIS

PHOTO



DOSSIER DE CANDIDATURE

SECTION SPORTIVE SCOLAIRE « FILIERE ARBITRAGE »

ANNEE SCOLAIRE 2018 - 2019

1. RENSEIGNEMENTS (à remplir par la famille)

NOM de l'élève : Prénoms :

Né(e) le :/...../..... à Département : Nationalité :

Parents ou responsables légaux :

Monsieur (NOM Prénom) :	Profession :	Téléphone (domicile) :
.....
Adresse complète :		
.....		
Téléphone (portable) : Téléphone (travail) :		
E-mail :		
Madame (NOM Prénom) :	Profession :	Téléphone (domicile) :
.....
Adresse complète :		
.....		
Téléphone (portable) : Téléphone (travail) :		
E-mail :		

Date de réception du dossier à la Ligue :

Signature des parents ou responsables légaux



ANNEE SCOLAIRE 2018 – 2019

Classe demandée* : Seconde
Première

Langue vivante 1 :

Langue vivante 2 :

Les enseignements d'exploration en seconde (voir document en annexe) :

1^{ere} Possibilité* :

2^{ème} Possibilité* :

3^{ème} Possibilité* :

La 1^{ere} possibilité est le choix à privilégier

* cocher la case demandée

2. RENSEIGNEMENTS SCOLAIRES

(À remplir par les parents ou les responsables légaux)

Nom des Etablissements scolaires fréquentés – classe :

2017 – 2018 :

2016 – 2017 :

2015 – 2016 :

SCOLARITE DE L'ANNEE EN COURS (à remplir par le Professeur Principal)

Nom de l'Etablissement scolaire :

Nom du Professeur Principal :

Résultats scolaires :

.....

.....

.....

Comportement :

.....

.....

.....



Aptitude à la vie en groupe :

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

AVIS DU CHEF D'ETABLISSEMENT (année en cours)

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

Date et signature



3. RENSEIGNEMENTS SPORTIFS

Nom : Prénom :

Date de naissance :/...../.....

Adresse complète :

.....

Poids :

Taille :

Club : Ligue :

Arbitre officiel* : OUI NON

Si OUI, depuis quelle saison ?

Niveau actuel* : Stagiaire / Jeune Arbitre de District / Candidat Jeune Arbitre de Ligue / Jeune Arbitre de Ligue

*(entourer la bonne mention)

Le soussigné certifie exacts les renseignements portés ci-dessus

CADRES RESERVES AUX PARENTS OU RESPONSABLES LEGAUX AUTORISATIONS

(Le transport est sous la responsabilité des parents ou tuteurs légaux)

En cas d'accident nécessitant une intervention immédiate, tant médicale que chirurgicale (avec ou sans anesthésie) y compris l'hospitalisation, j'autorise (1) le responsable du concours à faire effectuer cette intervention sur avis médical.

Je certifie également que mon fils / ma fille est à jour de ses vaccinations.

N° de Sécurité Sociale :

Tél. (appel urgent) :

(1) Un refus implique que les parents sont en mesure de prendre en charge immédiatement leur enfant

. Numéro de licence F.F.F. du (de la) candidat(e)* :
.....

* inscrire "sans" si le (la) candidat(e) n'est pas licencié(e)

. Certifie l'exactitude des renseignements

. Autorise mon fils / ma fille à participer à la journée du concours d'entrée en section sportive scolaire « filière arbitrage » :
.....

Date :/...../.....

Signature précédée de la mention "lu et approuvé"

Signature des parents ou responsables légaux :

4. LISTE DES PIÈCES À FOURNIR

N° D'ORDRE	DESIGNATION DES PIÈCES	COLONNE RÉSERVÉE AU CONTRÔLE
1	DOSSIER D'INSCRIPTION <i>(le présent document)</i>	
2	PHOTOCOPIES DES BULLETINS TRIMESTRIELS <i>(année scolaire en cours)</i>	
3	DEUX ENVELOPPES <i>(autocollantes, affranchies au tarif en vigueur pour le courrier urgent)</i> (MOINS DE 20g ET PORTANT L'ADRESSE DU CANDIDAT)	
4	UN CERTIFICAT MÉDICAL D'APTITUDE NE PRÉSENTANT PAS DE CONTRE INDICATION À LA PRATIQUE DE L'ARBITRAGE <i>(sauf pour les candidats possédant une licence d'arbitre pour la saison 2017 - 2018)</i>	

CE DOSSIER DEVRA ÊTRE ADRESSÉ DUMENT COMPLÈTE À LA :

LIGUE CENTRE - VAL DE LOIRE DE FOOTBALL



13 RUE PAUL LANGEVIN
CS 10001
45063 ORLÈANS CEDEX 2



DATE LIMITE DE RETOUR

23-mars-2018

Renseignements complémentaires :

Grégory CHENEAU, CTRA : 06 81 06 08 06 ou
gcheneau@centre.fff.fr

TRES IMPORTANT !!!!!!!!!!!

TOUT DOSSIER INCOMPLÈTE NE SERA PAS PRIS EN CONSIDÉRATION



EN CAS D'ADMISSION, IL VOUS EST RAPPELÉ QUE CE DOSSIER NE CONSTITUE PAS L'INSCRIPTION AU LYCÉE

La Classe de Seconde au Lycée Camille Claudel de Blois

Enseignements obligatoires

Tronc commun : 23h30	Enseignements d'exploration (total de 3 à 6h)	Accompagnement personnalisé (2h)
<ul style="list-style-type: none"> - Français 4h - Histoire Géographie 3h - Langue vivante 1 3h - Langue vivante 2 2h30 - Mathématiques 4h - Physique Chimie 3h - SVT 1h30 - Éducation physique et sportive 2h - Éducation civique, juridique et sociale 0h30 	<ul style="list-style-type: none"> - Sciences économiques et sociales 1 h30 - Principes fondamentaux de l'économie et de la gestion 1 h30 - Création et culture design 6h - Sciences de l'ingénieur 1 h30 - Création et innovation technologiques 1 h30 - Sciences de laboratoire 1 h30 - Littérature et société 1 h30 - Langue vivante 3 italien 3h - Latin (accessible débutant) 3h - Méthodes et pratiques scientifiques 1 h30 	<ul style="list-style-type: none"> - Soutien - Approfondissement - Aide méthodologique - Réflexion sur l'orientation

Enseignements facultatifs

Un enseignement facultatif au choix

- LV3 italien 3h
- Latin 3h
- Arts plastiques 3h

Section européenne

- Anglais / Histoire – Géographie 2h
- Anglais / SVT 2h
- Anglais / Sciences de l'Ingénieur 2h

Classe de Seconde : les enseignements d'exploration au Lycée Camille Claudel de Blois

1^{ère} Possibilité

"La voie des Arts Appliqués"

1 enseignement d'exploration

spécifique :

Création et culture design (6h)

(Enseignement spécifique d'arts appliqués)

1 Enseignement facultatif possible :

- Arts plastiques (3h)

LA SECTION SPORTIVE SCOLAIRE

Football et Arbitrage

1) Aménagement de l'emploi du temps permettant l'entraînement des élèves admis dans cette section.

2) Choix d'enseignements d'exploration

- SES

ET

- Litso ou MPS ou SI

3) Aucun enseignement facultatif

2^{ème} Possibilité

2 enseignements d'exploration

1 premier enseignement obligatoire dans la liste ci-dessous :

- Sciences économiques et sociales (1h30)
- Principes fondamentaux de l'économie et de la gestion (1h30)

1 second enseignement obligatoire dans la liste ci-dessous :

- Littérature et société (1h30)
- Langue vivante 3 italien (3h)
- Latin (3h)
- Méthodes et pratiques scientifiques (1h30)
- Sciences de laboratoire (1h30)
- Création et innovation technologiques (1h30)
- Sciences de l'ingénieur (1h30)

1 enseignement facultatif possible parmi :

- Latin (3h) - Italien (3h) - Arts plastiques (3h)

3^{ème} Possibilité

3 enseignements d'exploration

1 premier enseignement obligatoire dans la liste ci-dessous :

- Sciences économiques et sociales (1h30)
- Principes fondamentaux de l'économie et de la gestion (1h30)

1 couple d'enseignements d'exploration obligatoire :

- SI et CIT (1h30 + 1h30)

1 Enseignement facultatif possible :

- Latin (3h)
- Italien (3h)
- Arts Plastiques (3h)

Remarques générales :

Litso = littérature et société

MPS = méthodes et pratiques scientifiques

SI = sciences de l'ingénieur

SL = sciences de laboratoire

CIT = création et innovation technologiques

- Certains enseignements seront proposés sous réserve : d'un effectif minimum (latin, arts plastiques) des possibilités de l'emploi du temps
- L'option arts plastiques se déroule le mercredi après-midi.